

Fiche de donnée de sécurité Selon la Directive Européenne 91/155/CEE ______ 1. Identification du produit et de la société ______ * Identification du produit Code produit : 107 008 Nom du produit : AMIDON SOLUBLE * Identification du fabricant / distributeur JEULIN S.A. ZI N° - Rue Jacques Monod BP 1900 - 27109 EVREUX CEDEX Tél : 02.32.29.40.61 ou ? : 02.32.29.40.00 Contacter le Centre Anti Poison de ROUEN Tél : 02.32.88.44.00 2. Composition / informations sur les composants ______ Numéro CAS : 9005-25-8 EINECS : 232-679-6 _____ 3. Identification des dangers ______ Produit considéré comme non dangereux ______ 4. Premiers secours ______ En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau, si toutefois le sujet est conscient. Appeler un médecin. En cas d'inhalation : transporter le sujet à l'air frais. En cas d'exposition excessive aux poussières, consulter un médecin. En cas de contact cutané : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec une quantité importante d'eau pendant au moins 15 minutes. ______ 5. Mesures de lutte contre l'incendie ______ Moyens d'extinction d'un incendie : Eau pulvérisée Moyens d'extinction à éviter : CO2 : inactif Poudre : risque de formation de nuage de poussière 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

```
Respecter les consignes de protection section 8
Produit ne présentant pas de risque pour l'environnement (biodégradable)
Balayer et mettre dans un sac pour l'élimination.
Eviter de soulever la poussière. Laver à l'eau si nécessaire.
Aérer les lieux et laver la zone d'épandage après avoir complètement
récupéré le produit.
______
7. Manipulation et stockage
______
Se référer à la section 8 pour la protection individuelle.
Précaution : éviter la formation ou la dispersion de poussières dans
l'atmosphère.
Stockage :
Mesure techniques : pas de mesure spécifique.
Conditions de stockage : stocker dans un endroit frais et sec.
Matières incompatibles : oxydants puissants
Matériaux d'emballage : sac papier, conteneur souple, vrac.
8. Controle de l'exposition / protection individuelle
______
Protection respiratoire : mettre un masque en cas de formation de
poussières
Protection des yeux : mettre des lunettes adaptées en cas de formation de
poussières
Protection des mains : non nécessaire
Protection de la peau : pas de protection spécifique
Mesure d'hygiène spécifique : mesures générales d'hygiène relatives à la
manipulation des produits chimiques.
______
9. Propriété physique et chimique
______
Aspect et odeur :
Poudre blanche inodore
pH 6,0 - 8,0 à 20 %
Point d'éclair : non applicable
Température d'auto-inflammation 400°C
Caractéristique d'explosivité :
Energie min. d'inflammation :> 1200 mJ env.
Pression max. d'explosion : 5,9 bar env.
KST: 44 bar m/s env.
Classe (VDI 3673 ST) : 1
Concentration min. d'explosion : 30 à 60 g/m3
Masse volumique : 0.55 \text{ kg/L env}.
Solubilité :insoluble à 20°C
soluble à 90°C (150 g/L env.)
10. Stabilité et réactivité
______
Stabilité : Stable en respectant les conditions de stockage section 7
Incompatibilités : Mélange air/poussières (risque d'explosion)
Matières à éviter : Oxydants puissants
Combustion ou décomposition dangereuse de produits
Produits typiques de décomposition : mono et dioxyde de carbone, eau,
oxygène
```

11. Informations toxicologiques

Toxicité aique : DL50 : non disponible Effets locaux : Légèrement irritant par frottement mécanique sur la peau chez les personnes Pas de toxicité connue. ______ 12. Informations écologiques ______ Produit biodégradable CL50 : non disponible 13. Considérations relatives à l'élimination Produits: Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et le bruler dans un incinérateur chimique équipé de systèmes de postcombustion et d'épuration. Se conformer aux règlements du ministère de l'environnement. 14. Informations relatives au transport ______ Produit non réglementé au transport. ______ 15. Informations réglementaires ______ Etiquetage selon directives de l'Union Européenne : non obligatoire Symbole de danger : non applicable Le produit n'est pas reconnu comme substance pouvant etre à l'origine de maladies professionnelles ou à caractère professionnel selon le code de la Sécurité Sociale. (Art. L461-1à7) ______ 16. Autres informations

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus surs. Elles ne prétendent pas etre exhaustives et devront etre considérées comme un guide.

JEULIN S.A. ne pourra etre tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.